

# Pour rester en contact avec votre banque à tout moment

## Votre banque par téléphone

**BPNDirect 0820 120 120** (0,12€TTC/min)

De l'étranger : (00 33) 328 36 68 07

Vos comptes par téléphone

Un conseiller disponible (semaine de 8h à 20h, samedi de 8h30 à 13h)

## Votre banque sur votre mobile

**SMS + 6 11 10** (0,35€TTC/SMS, hors coût du SMS)

Votre compte sur votre mobile

## Votre banque par internet

**www.nord.banquepopulaire.fr**

Vos comptes en ligne.

Renseignements sur tous nos produits et nos agences.

**Encore plus proche de vous !**

**Profitez des services à distance  
de la Banque Populaire du Nord :  
pour tout gérer, en toute sécurité,  
24h/24 et 7j/7.**

**BANQUE POPULAIRE  
DU NORD**



Banque Populaire du Nord - 887 avenue de la République 59700 Marcq-en-Baroeul - Société anonyme coopérative à capital variable - RCS 456 506 566 Roubaix-Tourcoing - Immatriculation ORIAS n° 07 001 925

**PARTICULIERS**



# Tarifs des principaux services & opérations de votre banque au 1<sup>er</sup> janvier 2010

Tarifs non exhaustifs

Prix en euros, exprimés taxes incluses  
lorsque celles-ci sont dues.



*Banque et populaire à la fois.*

www.nord.banquepopulaire.fr

# Sommaire

	<b>Pages</b>
<b>Suivre le fonctionnement de votre compte</b>	<b>4</b>
Vos opérations courantes	
Vos opérations exceptionnelles	
Les dates de valeur	
Le Droit au Compte	
<b>Utiliser vos moyens de paiement</b>	<b>6</b>
Choisir votre carte bancaire	
Les services liés à votre carte	
Retirer des espèces	
Utiliser un chéquier	
Émettre ou recevoir un virement	
Autoriser un prélèvement sur votre compte	
Les incidents liés aux chèques	
Les incidents ponctuels de paiement	
<b>Accéder à votre banque à distance</b>	<b>12</b>
Par Internet	
Par Téléphone	
<b>Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins</b>	<b>13</b>
Les conventions	
Les conventions des jeunes	
Les conventions des seniors	
<b>Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine</b>	<b>14</b>
Bénéficier d'une épargne disponible	
Épargner en vue d'un projet immobilier	
Épargner pour vos enfants	
Dynamiser votre épargne	
Placer en bourse	
Gérer votre portefeuille boursier	
Gérer votre patrimoine financier	
<b>Financer vos projets</b>	<b>16</b>
Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus	
Vos projets immobiliers	
Vos projets personnels	
Les assurances	
Les garanties	
Autres prestations	
<b>Protéger votre famille et vos biens</b>	<b>18</b>
Votre assurance personnelle	
Protéger vos enfants	
Assurer l'avenir de vos proches	
Assurer vos biens	
Assurer votre épargne	
Location de coffres	
Transmettre votre patrimoine	
Informations juridiques et pratiques	
<b>Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger</b>	<b>20</b>
Vos opérations de change	
Vos opérations par carte bancaire	
Vos virements vers l'étranger	
Vos virements en provenance de l'étranger	
Vos autres opérations	
<b>Vos repères</b>	<b>22</b>
<b>Parlons-en</b>	<b>23</b>

# Suivre le fonctionnement de votre compte



## Vos opérations courantes

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
● Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte	Gratuit
● <b>Forfait de tenue</b> et de fonctionnement de compte <b>Par mois</b>	2,00€
● Délivrance d'un RIB ou IBAN	Gratuit
● Enregistrement d'un changement d'adresse	Gratuit
● Relevé de compte :	
- <b>mensuel</b>	Gratuit
- décadaire (par relevé)	1,20€
- journalier (par relevé)	1,00€
- <b>relevé de compte</b> électronique <b>Nouveau</b>	Gratuit
● <b>Carnet de bord</b> (synthèse annuelle)	8,00€
● Récapitulatif annuel des frais	Gratuit
● Édition de relevé de compte sur un automate	Gratuit
● Duplicata édité en agence	16,00€ + 0,80€ la copie
● Photocopie de chèque et de remise de chèque :	
En agence :	
- moins de 1 an	15,00€
- plus de 1 an	30,00€ + 0,80€ la copie
Par Internet <b>Nouveau</b>	0,50€ la copie
● Autre recherche :	
- moins de 1 an	15,00€
- plus de 1 an	30€ + 0,80€ la copie
● Document conservé à l'agence	60,00€
● Changement d'adresse non signalé	10,00€

Si vous ne disposez pas encore de votre Convention de Compte, vous avez la possibilité d'en faire la demande à tout moment auprès de votre agence et de votre conseiller. Vous retrouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site Internet de votre Banque : [www.nord.banquepopulaire.fr](http://www.nord.banquepopulaire.fr)

## Vos opérations exceptionnelles

● Clôture de compte	
- compte de dépôt	Gratuit
- comptes épargne (PEL, CEL,...)	Gratuit
● Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (Tous types de comptes)	Gratuit
● Transfert de compte vers un autre établissement :	
- compte de dépôt	Gratuit
- comptes épargne (PEL, CEL)	70,00€
● Transfert de PEP	
- 1,50% du capital transféré avec un maximum de	182,31€

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
● Transfert de comptes titres ordinaires ou PEA :	
- forfait	70,00€
+ frais par ligne de titre	
- valeurs en dépôts en France	Par ligne 18,23€
- valeurs en dépôts à l'étranger	Par ligne 36,47€
● Aide au changement de domiciliation "Service Bienvenue"	Gratuit

## Le "Service Bienvenue"

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

● Gestion de compte inactif	Par an 35,00€
Ces frais sont prélevés si votre compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 13 mois consécutifs.	

## Les dates de valeur

- Remise chèques **J + 1**
- J = Jour de comptabilisation (avant 15h30)

*La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. La date de valeur appliquée à chaque opération pour le calcul de ces intérêts est la date de l'inscription au compte, sauf dans les cas où la banque, à raison de délais techniques de l'opération, est autorisée à appliquer une date de valeur différente.*

*Les opérations effectuées dans une devise différente de la devise du compte, se voient appliquer des dates de valeurs spécifiques correspondant au délai technique de traitement de ces opérations.*

## Le Droit au Compte

● Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :	
- l'ouverture et la fermeture du compte	Gratuit
- un relevé de compte au moins une fois par mois	Gratuit
- des relevés d'identité bancaire (RIB) en fonction de vos besoins	Gratuit
- l'encaissement de virements reçus	Gratuit
- l'encaissement de chèques déposés sur votre compte	Gratuit
- le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque)	Gratuit
- le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP)	Gratuit
- une carte de paiement à autorisation systématique (Electron)	Gratuit



Légende :  
Service inclus dans nos conventions (voir détail page 13)



Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Choisir votre carte bancaire

Toutes nos cartes bénéficient d'un tarif préférentiel lorsqu'elles sont incluses dans une convention.

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance...). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (coût d'un appel local) pour faire immédiatement opposition.

### Carte de retrait (cotisation annuelle)

- Carte Cirrus (à partir de 12 ans) 22,00€

### Carte de paiement (cotisation annuelle)

- Monéo 1,00€
- Carte Visa Electron 30,00€
- Carte Bud'j (12-18 ans) 24,00€
- Carte Visa Internationale à débit immédiat\* 36,00€
- Carte Visa Internationale à débit différé\* 42,00€
- Carte Eurocard Mastercard à débit immédiat\* 40,00€
- Carte Eurocard Mastercard à débit différé\* 45,00€
- Carte Visa Premier à débit immédiat\* 120,00€
- Carte Visa Premier à débit différé\* 120,00€
- Carte Infinite\* 270,00€
- E-Carte Bleue (Carte de paiement sur Internet) 12,00€

Pour acheter sur Internet en toute sécurité, le service e-carte bleue est disponible avec les cartes Visa Classic, Premier et Infinite.

Demandez-le à votre conseiller.

\* Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte.

### Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits mais également d'utiliser une ligne de crédit renouvelable, sous forme de réserve d'argent. Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller de clientèle.

- Carte Créodis 17,00€

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Les services liés à votre carte

La mise en opposition pour vol d'une carte ainsi que son remplacement sont gratuits.

- Service 3 tiers **Nouveau**

- Souscription
- Commission fixe à l'acte

Gratuit  
Selon valeur d'achat

Le Service 3 tiers est un service de paiement en 3 fois qui vous permet de fractionner en 3 mensualités égales, vos achats de biens et de services effectués avec votre carte de paiement Banque Populaire.

N'hésitez pas à consulter un conseiller pour tout complément d'information.

- **OPPO 24/24**, service d'opposition par téléphone sur moyens de paiement Par mois 3,18€
- **Assurance perte** et vol des moyens de paiement (Sécuriplus) Par mois 2,00€
- 2<sup>ème</sup> assurance Sécuriplus sur le même compte Par mois 1,00€

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur en cas d'agression. Pour faire opposition, appelez le 01 77 86 24 24 (coût d'un appel local)

- Réédition du code confidentiel 8,00€
- Refabrication de carte (délai d'une semaine environ) 6,00€
- Refabrication de carte en urgence (72h) 15,00€
- Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement par CB Gratuit
- Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération Gratuit
- Frais d'opposition sur carte pour perte 29,00€

Légende :

Service inclus dans nos conventions (voir détail page 13)



## Retirer des espèces (en France et au sein de la zone Euro)

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
● Retrait d'espèces à un distributeur du Groupe Banque Populaire et Point Argent	Gratuit
● Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement bancaire :	
- Pour une carte Visa Electron, Cirrus, Bud'j à compter du 2 <sup>e</sup> retrait dans le mois	1,00€
- Pour une carte Visa internationale, Eurocard Mastercard à compter du 5 <sup>e</sup> retrait dans le mois.	1,00€
● Pour une Carte Visa Premier ou Visa Infinite	Gratuit
● Retrait d'espèces au guichet de votre agence	Gratuit
● Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)	À partir de 10,00€

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire et Point Argent. De plus, si vous disposez d'une 2<sup>ème</sup> carte (conjoint par exemple), vous bénéficiez de 8 retraits par mois (4 retraits sur chaque carte).

## Utiliser un chéquier

● Dépôt d'un chèque sur votre compte	Gratuit
● Paiement par chèque	Gratuit
● Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
● Envoi de chéquier à domicile	
- envoi simple	1,50€
- envoi recommandé	5,29€
● Chèque de banque	10,00€
● Frais d'opposition sur chèque (par chèque, perception semestrielle)	12,00€
● Frais d'opposition sur chèque (par série de chèques, perception semestrielle)	20,00€
● Frais de destruction de chéquier non réclamé (au-delà de 60 jours)	5,00€

Pour ne jamais manquer de chèques, optez pour le renouvellement automatique du chéquier avec expédition à domicile.

### Comment fonctionne le renouvellement automatique ?

Pour un chéquier de 30 formules, la fabrication d'un nouveau est déclenchée lorsque 21 formules ont été présentées à l'encaissement par leurs bénéficiaires.

## Émettre ou recevoir un virement

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
● Virement occasionnel ou permanent reçu	Gratuit
● Virement occasionnel ou permanent émis vers un compte Banque Populaire	Gratuit
● Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement	
- Par internet	Gratuit
- Au guichet de votre agence (avec RIB)	3,60€
● Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement	
- Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
- Coût par virement	
- en agence	0,90€
- par Internet	Gratuit

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos transactions en les réalisant par Internet.

● Frais en cas de récupération de fonds mal aiguillés pour RIB ou IBAN du bénéficiaire erroné	12,00€
● Pass Cyberplus <b>Nouveau</b>	
La sécurisation de vos opérations sensibles sur Cyberplus	
- Le premier Pass Cyberplus	Gratuit
- Par Pass Cyberplus supplémentaire	10,00€

## Autoriser un prélèvement sur votre compte

● Frais de mise en place d'un avis de prélèvement sur organismes de crédits extérieurs	Gratuit
● Coût par opération	Gratuit
● Frais d'opposition sur prélèvement ou TIP	Gratuit
● Révocation d'un avis de prélèvement	29,00€

# Utiliser vos moyens de paiement



Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

● Lettre d'information préalable au rejet d'un chèque payé (lettre MURCEF)	12,50€
● Forfait de rejet d'un chèque sans provision :	
- inférieur à 50€	30,00€
- égal ou supérieur à 50€	50,00€
● Frais de relance	
- envoi simple	13,00€
- envoi recommandé	19,00€
<i>Les forfaits de rejet d'un chèque comprennent : les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, les frais de gestion de compte en interdiction bancaire, la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.</i>	
● Chèque émis en période d'interdiction bancaire	33,00€
● Chèque émis et retourné impayé pour motif autre que sans provision	15,00€
● Enregistrement d'une interdiction bancaire initiée par une autre banque	25,00€
● BASEO : bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque	Par mois 4,00€

*Baséo Banque Populaire (forfait destiné aux clients sans chéquier)  
Offre comprenant : une carte Visa Electron à autorisation systématique, 6 prélèvements, 2 virements occasionnels, 2 virements permanents, 1 chèque de Banque, 1 entretien, 1 carnet de RIB/an.*

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Les incidents ponctuels de paiement

Pour éviter ces frais, conservez un seul compte pour vos opérations quotidiennes et domiciliez tous vos revenus sur ce dernier.

● Commission de suivi (Compte débiteur de plus de 70 jours dans le trimestre ou compte avec saisie arrêt, avis à tiers détenteur ou opposition administrative et compte en règlement judiciaire dans le trimestre)	Par trimestre 65,00€
● Tarif jeunes moins de 25 ans	Par trimestre 32,50€
● Découvert de compte non convenu et non formalisé. + commission spéciale compte chèque seuil minimum de perception des agios	Taux de référence <sup>(1)</sup> + 12 Maxi 8,00€ 2,00€
● Commission d'intervention :	
- par opération	9,00€
- plafond mensuel	50 écritures
- tarif jeunes 3 premières commissions	Gratuit

(1) Ce Taux est écarté trimestriellement en fonction du taux de l'usure. Le taux de référence est susceptible de variation dont le titulaire est informé préalablement. Le taux de référence au 01/08/08 est de 7,95% l'an.

Cette commission est la contrepartie du temps passé par le conseiller clientèle, à l'analyse du compte et de la situation du client avant de décider de payer ou non, une opération se présentant sur un compte insuffisamment provisionné. Afin d'éviter ces frais, veillez à garder votre compte en position créditrice ou dans la limite de votre découvert autorisé. À défaut, nous vous recommandons de prendre contact rapidement avec votre conseiller.

● Capture de carte pour usage abusif	50,00€
● Mise en opposition d'une carte par la banque pour utilisation abusive	50,00€
● Forfait de rejet d'un avis de prélèvement ou d'un TIP ou d'un virement externe pour défaut de provision ou d'une échéance de prêt impayé - par ordre de paiement	Montant de l'opération (maxi 20,00€)
● Frais par Saisie Attribution	
- Sur compte débiteur	À partir de 30,00€
- Sur compte créditeur	100,00€
● Saisie sur valeurs mobilières ou coffre	100,00€
● Frais par Opposition Administrative	Maxi 10% du montant de l'opposition
● Frais par Avis à Tiers Détenteur	À partir de 30,00€
● Désolidarisation de compte joint	40,00€

# Accéder à votre banque à distance



## Par Internet

### Cyberplus

Votre abonnement Cyberplus vous permet de gérer vos comptes et portefeuilles boursiers à distance, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de votre banque.

(abonnement mensuel, hors coût de connexion)

Gratuit

- Option Bourse (transaction Bourse) **Par mois 2,50€**
- Client détenteur d'une convention **1,50€**
- Option Line Bourse (transaction Bourse et informations) **Par mois 4,00€**
- Client détenteur d'une convention **2,50€**

## Par Téléphone

- Accéder à BPNDDirect, consulter vos comptes et joindre un conseiller : **Abonnement Gratuit**
  - Composez le 0820 120 120 (0,12€/min)
- SMS + : **0,35€ par message + coût du SMS**
  - Composez le 61110 à partir de votre mobile
- Alerte sur SMS ou Cyberplus ou mail :
  - Alerte sur solde, 10 alertes **2,00€**
  - Alerte sur seuil, 10 alertes **2,00€**
  - Au-delà (par alerte) **0,25€**
- SMS +, avec la carte Bud'j
  - Forfait pour les 10 premiers SMS **2,00€**
  - Au-delà (par SMS) **0,25€**
- Moviplus (abonnement mensuel, 2 choix possibles) :
  - Moviplus quotidien **Par mois 4,00€**
  - Tarifs étudiant (25 ans) **Par mois 2,00€**

Avec Moviplus, recevez sur votre mobile, le solde de votre compte, selon une périodicité adaptée à vos besoins.

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

# Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

## Les Conventions

(Tarif mensuel / perception trimestrielle)  
Tarif en fonction du type de carte)

	Équipage Plaisance	Équipage Croisière	Patrimoniales
Visa Electron	7,20€		
Visa Internationale		9€	12€
Visa Premier		13,50€	17€
Visa Infinite		27€	30€
<b>Des produits et des services inclus</b>			
Forfait de tenue de compte	✓	✓	✓
Accès Internet et téléphone	✓	✓	✓
Internet Option Line Bourse			✓
Transaction et informations			✓
Découvert modulable	✓	✓	✓
Fructi-Facilités - Assurance du découvert et des encours carte et chèque en cas de décès	✓	✓	✓
Assurance des moyens de paiement - Sécuriplus		✓	✓
Oppo 24/24 pour chèque et cartes	✓	✓	✓
Crescendo - Alimentation du compte d'épargne	✓	✓	Facultatif
Informations juridiques et pratiques		✓	✓
Relevé de compte mensuel	✓	✓	✓
Carnet de bord	✓	✓	
Relevé Patrimonial (trimestriel)			✓
Relevé titres (trimestriel)			✓
Relevé titres ISF (annuel)			Facultatif
Information patrimoniale (Abonnement Synthèse News Letter - Site internet «Gestion privée» BP)			✓

## Les Conventions des Jeunes

(Tarif mensuel / perception trimestrielle)  
Tarif en fonction du type de carte)

	Equipage Pass pop (12-18 ans)	Bud'j (12-18 ans)	Equipage Horizon Skipper (16-28 ans)*
Cimus	1,25€		4,50€
Carte Bud'j	2€	2€	
Visa Electron			5€
Visa Internationale débit Immédiat			6€
<b>Des produits et des services inclus</b>			
Forfait de tenue de compte	✓	✓	✓
Relevé de compte mensuel	✓	✓	✓
Accès Internet et téléphone		✓	✓
Découvert modulable			✓
Informations juridiques et pratiques			✓
Assurance des moyens de paiement - Sécuriplus	✓	✓	✓
Oppo 24/24 pour chèque et cartes			✓
Livret Jeune		✓	
Crescendo - Alimentation du compte d'épargne		✓	

\* Convention réservée aux étudiants-apprentis jusqu'à 28 ans

## Les Conventions

des Seniors (Tarif mensuel / perception trimestrielle. Tarif en fonction du type de carte)

	Nouveau CAP (Réservée au plus de 75 ans)	Produits et Services
Visa Internationale	8€	Forfait tenue de compte - Relevé de compte mensuel - Internet et téléphone - Informations juridiques et pratiques - Sécuriplus - Oppo 24/24 Crescendo - Carnet de Bord
Visa Premier	12,50€	
Visa Infinite	26€	

Légende :

Service inclus dans nos conventions (voir détail page 13)

# Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine



## Bénéficiaire d'une épargne disponible<sup>(1)</sup>

- Livret A
- LDD (ex. Codevi)
- LEP
- Compte sur Livret
- Livret Fidelis Sociétaires

## Épargner en vue d'un projet immobilier<sup>(1)</sup>

- PEL
- CEL

## Épargner pour vos enfants<sup>(1)</sup>

- Livret Premier Pas
- **Livret Jeune** (12-25 ans)

(1) Taux de rémunération annuel. Taux en vigueur au 01/08/09 susceptible de modification à tout moment.

## Dynamiser votre épargne

Placements à terme, Assurance-vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

- Assurance-vie et Plan d'épargne retraite Populaire (PERP)

- Droit d'entrée
- Rémunération
- Frais de gestion

Nous consulter  
Nous consulter  
Nous consulter

- Les dépôts à terme :

- Ouverture
- Rémunération

Gratuit  
Nous consulter

## Placer en bourse

- Comptes titre et PEA :  
- Ouverture d'un compte titres ou d'un PEA

Gratuit

## Gérer votre portefeuille boursier

Ordres de Bourse Euronext Paris	Internet option LineBourse	Internet	Agence/téléphone
Commission proportionnelle			
de 1 501€ à 10 000€	0,55%	0,70%	1,30%
de 10 001€ à 40 000€	0,50%	0,70%	1,30%
plus de 40 000€	0,42%	0,70%	1,30%
avec minimum de perception	9,80€	10,80€	15,00€
Commission fixe par ordre	Gratuit	Gratuit	3€

### Service de règlement différé

Commission supplémentaire de règlement différé	0,60% à l'achat
Commission de report	0,20% (minimum 15€)

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

1,25%  
1,25%  
1,75%  
1,25%  
1,80%

2,50%  
1,125%

2%  
2,50%

- Valeurs étrangères (hors Euronext Paris) :  
Tarif bourse France avec minimum de perception
- SICAV, FCP autres banques, par souscription
- Ordre de bourse transmis mais non exécuté ou annulé

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

58,50€  
27,00€  
5,00€

## Droit de garde (frais annuels, perception semestrielle)<sup>(2)</sup>

- Portefeuille composé uniquement de valeurs émises par le Groupe Banque Populaire (forfait annuel) Par an 29,00€

Commission Proportionnelle	Commission Fixe par ligne <sup>(3)(4)</sup>	Forfait annuel par portefeuille	Maximum par an
0,30%	4,90€	29,00€	908,96€

- Autres portefeuilles :

(2) Line bourse : au-delà du forfait annuel, droits de garde gérés en fonction du nombre d'ordres passés.

(3) Au-delà de 5 lignes

(4) Gratuité des commissions proportionnelles et fixes sur les valeurs émises par le Groupe Banque Populaire.

## Autres produits et services

- **Crescendo** Par an 8,00€

Crescendo vous permet de gérer efficacement vos excédents de trésorerie : lorsque le solde de votre compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction écrite de votre part.

- Hisséo : alimentation automatique sur PEA Hisséo Gratuit

## Gérer votre patrimoine financier

- **Relevé d'Information ISF** 26,00€
- (La 1<sup>ère</sup> année) Gratuit
- **Relevé patrimonial** (trimestriel) Par trimestre 12,00€
- Duplicata IFU 15,00€
- Relevé portefeuille 6,00€

## Autres opérations sur titres

- Achat ou vente d'or 2%  
- Minimum 23,00€
- Augmentation de capital 1%  
- Minimum 0,76€
- Frais de recherches sur compte titres 16,00€
- Frais coupons étrangers 3% du montant



Légende :

Service inclus dans nos conventions (voir détail page 13)





## Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus

- Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert **Gratuit**
- Découvert du compte non convenu et non formalisé : intérêts débiteurs **Taux de référence\* +12**

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

Le solde de votre compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois vous être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total de votre découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.

\* Ce Taux est écarté trimestriellement en fonction du taux de l'usure. Le taux de référence est susceptible de variation dont le titulaire est informé préalablement. Le taux de référence au 01/08/08 est de 7,95% l'an.

## Vos projets immobiliers

Nos différentes formules dépendent des caractéristiques de votre projet. N'hésitez pas à interroger votre conseiller pour obtenir une simulation.

- Prêt Épargne Logement (frais de dossier) **Gratuit**
- Taux **Nous consulter**
- Prêt à Taux Zéro (frais de dossier) **Gratuit**
- Autres types de prêts immobiliers :
- Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt **1%**
- minimum **200€**
- maximum **900€**
- Taux **Nous consulter**
- Prêts Travaux :
- Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt **1%**
- minimum **120€**
- maximum **500€**
- Taux **Nous consulter**

## Vos projets personnels

Selon vos besoins et vos habitudes de consommation, votre conseiller pourra vous proposer :

- Prêt Personnel pour tous vos projets :
- Frais de dossier - coût proportionnel au montant du prêt **1%**
- minimum **50€**
- maximum **200€**
- Taux **Nous consulter**
- Crédit renouvelable Créodis pour vos coups de cœur ou des frais imprévus sans perturber votre budget :
- Frais de dossier **Gratuit**
- Prêt Étudiant **Gratuit**
- Frais de dossier **Gratuit**
- Taux **Nous consulter**

## Les assurances

Le coût de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré.

- Prêt personnel :
  - Assurance décès invalidité jusqu'à 65 ans et 70 ans maxi au terme du prêt (pour 10 000€ empruntés) **à partir de 4,50€**
  - Décès/PTIA\*\* par mois **par mois, 1,67€**
  - Étudiants de moins de 30 ans - Décès/PTIA/IT\*\*\* **Nous consulter**
  - Séniors jusqu'à 75 ans : tarif spécifique
- Prêt immobilier :
  - Assurances décès Invalidité (pour 10 000€ empruntés) **À partir de 2,50€**
  - Décès/PTIA/IT\*\* par mois **Nous consulter**
  - (en fonction de l'âge de l'emprunteur)
  - Séniors jusqu'à 75 ans : tarif spécifique

\*\*PTIA : Perte totale et irréversible d'autonomie (invalidité totale)

\*\*\*IT : Incapacité de travail

- Frais d'étude pour délégation d'assurance **60,00€**

Une notice concernant l'information des emprunteurs relative aux taux maxima autorisés en France est disponible dans les agences de la Banque Populaire.

## Les garanties

- Acte de caution **30,00€**
- Nantissement de produits monétaires **130,00€**
- Gage sur instruments financiers **130,00€**
- Nantissement de parts de SCI/SCPI **380,00€**
- Délégation sur produits d'assurance vie (hors produits Groupe) **60,00€**
- Mainlevée de garantie, par prêt **60,00€**

## Autres prestations

- Information caution (tarif par acte, 2 actes maximum) **20,00€**
- Duplicata tableau d'amortissement **16,00€**
- Attestation diverses, par attestation **16,00€**
- Décompte de prêt, par prêt **16,00€**
- Copie de contrat de prêt, factures **60,00€**
- Annulation de prêt **100,00€**
- Demande de modification d'assurance incendie **300,00€**
- Modification date d'échéance, de compte payeur, par prêt **40,00€**
- Frais d'avenant sur prêt (par demande) **100,00€**
  - Modulation de la durée, désolidarisation, changement de garantie, report d'échéance, franchise, changement de gérant ou associé
- Frais d'attestation
  - ordonnance **10,00€**
  - sur prêt **20,00€**

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)



Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Votre assurance personnelle

- **MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)** Par mois, à partir de **7,50€**

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...)

- **Autonomis** Par mois, à partir de **11,65€**

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

## Protéger vos enfants

- **Assur BP Enfant** À partir de **18,00€**
- **Assur BP Horizon** Nous consulter

Assur-BP Horizon offre aux jeunes de moins de 27 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...)

## Assurer l'avenir de vos proches

- **Fructi Famille** Nous consulter

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

- **Fructi Budget** Par mois **2,24€**

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans.

- **Fructi Facilités** Par mois **1,25€**

Ce contrat d'assurance du compte permet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès.

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Assurer vos biens - Bilan personnalisé

- **Assur BP Auto** Gratuit
- **Assur BP Habitat** Gratuit

Vous pouvez contacter nos conseillers spécialisés en assurance au **0 820 018 101** (0,12€/TTC/min).

## Assurer votre épargne

- **Dédicace** Par mois, à partir de **1,25€**

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

## Location de coffres

- **Coffre à partir de :** **40,00€**

(Prix annuel, en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie)

## Transmettre votre patrimoine

- **Frais d'ouverture d'un dossier de succession** **50,00€**
- **Commission de gestion** **1% de l'actif brut successoral**
- **- Maximum** **515,00€**

## Informations juridiques et pratiques

- **Abonnement aux services d'informations par téléphone** Par an **8,00€**

Légende :


Service inclus dans nos conventions (voir détail page 13)



## Vos repères



### L'accès aux tarifs de votre banque :

- Votre banque vous informe des modifications tarifaires 2 mois avant leur mise en application.
- Les tarifs bancaires sont accessibles dans l'ensemble de nos points de vente (affichage permanent et plaquettes disponibles).
- Sur vos relevés de compte, un pictogramme main  vous permet d'identifier les opérations correspondant à des frais prélevés par la banque. Un récapitulatif est également restitué à la fin de vos relevés de compte.
- Depuis janvier 2009, votre banque vous envoie chaque année un document récapitulatif le total des sommes perçues au cours de l'année civile précédente, au titre des produits et services dont vous avez bénéficié dans le cadre de la gestion de votre compte bancaire.

### Les conditions de fonctionnement de votre compte de dépôt :

À l'ouverture de votre compte, votre conseiller vous délivre la convention de compte de dépôt qui contient toutes les règles de fonctionnement de votre compte.

Si vous ne disposez pas encore de votre convention de compte, nous vous invitons à venir vous la procurer en agence.

## Parlons-en



Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

### 1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

### 2. Vous pouvez également contacter le Service Clientèle de votre Banque

BANQUE POPULAIRE DU NORD - Direction Qualité

Par mail : [qualite@nord.banquepopulaire.fr](mailto:qualite@nord.banquepopulaire.fr)

Par téléphone : 0800 007 800 (appel gratuit)

Par courrier : Direction qualité - BP 349 - 59020 Lille Cedex

### 3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur

Service Clientèle Banque Populaire

BP 349

59020 Lille Cedex

Le site Internet de la FBF\* : "les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



\* Fédération Bancaire Française